



MARS 2016

COLLECTION FISCALITÉ

## LE CANADA A-T-IL VRAIMENT UNE MARGE DE MANŒUVRE POUR S'ENDETTER?

Par Mathieu Bédard, avec la collaboration de Youri Chassin

Dans l'Introduction à son plan budgétaire déposé plus tôt cette semaine, le ministre canadien des Finances Bill Morneau annonçait un déficit de 29,4 milliards de dollars pour l'année 2016-2017, soit 1631 \$ par contribuable imposable, et des déficits totalisant 113 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années<sup>1</sup>.

L'un des arguments évoqués par le document en faveur de cet endettement important est que la dette totale du Canada est aujourd'hui bien plus faible que celle des autres pays du G7, ce qui donne une marge de manœuvre au gouvernement fédéral pour s'endetter davantage. Cette comparaison se base cependant sur la dette nette (voir Figure 1, qui reproduit le graphique du document budgétaire), ce qui fausse le portrait. L'utilisation d'une autre mesure, celle de la dette brute, montre un paysage fiscal bien différent.

### POURQUOI IL FAUT PLUTÔT UTILISER LA DETTE BRUTE

L'utilisation de la dette nette ne traduit pas la réalité budgétaire des gouvernements. La dette nette est une mesure où les actifs financiers ont été retranchés de la dette brute<sup>2</sup>. Dans le cas du Canada, la dette nette est la dette à laquelle ont été soustraits, par exemple, les actifs des régimes de retraite de la fonction publique, ou encore les liquidités que détient le gouvernement

sous forme de dépôts, de dollars, ou tout autre actif financier monnayable.

L'hypothèse qui mène à utiliser la dette nette plutôt que la dette brute est que si le gouvernement devait un jour faire face à une crise de l'endettement, chose qui n'est pas à l'horizon du Canada, il pourrait vendre ces actifs pour rembourser sa dette. Cette vision, défendue par le précédent gouvernement dans son budget 2015<sup>3</sup>, s'appuie sur le fait que la mesure de la dette brute désavantage le Canada dans les comparaisons internationales. Ceci est dû au fait que le Canada a beaucoup plus d'actifs financiers que la plupart des autres pays pour provisionner les retraites de ses fonctionnaires, ce qui implique un plus gros montant à soustraire de sa dette brute.

**En utilisant la dette brute au lieu de la dette nette, l'endettement du Canada en pourcentage du PIB passe de 38 % à 90 %.**

Le problème avec l'utilisation de cette mesure vient du fait qu'elle est essentiellement une fiction comptable. L'État, même en période de crise, ne pourrait pas se défaire de ses actifs financiers pour rembourser sa dette puisqu'il a toujours besoin de liquidités pour ses opérations normales et il a toujours besoin de provisionner les retraites futures de ses fonctionnaires. On imagine mal un gouvernement se rendre volontairement incapable d'assurer sa propre gestion

pour cause de manque de liquidités et vendre les actifs des retraités de ses fonctionnaires afin de rembourser ses créanciers.

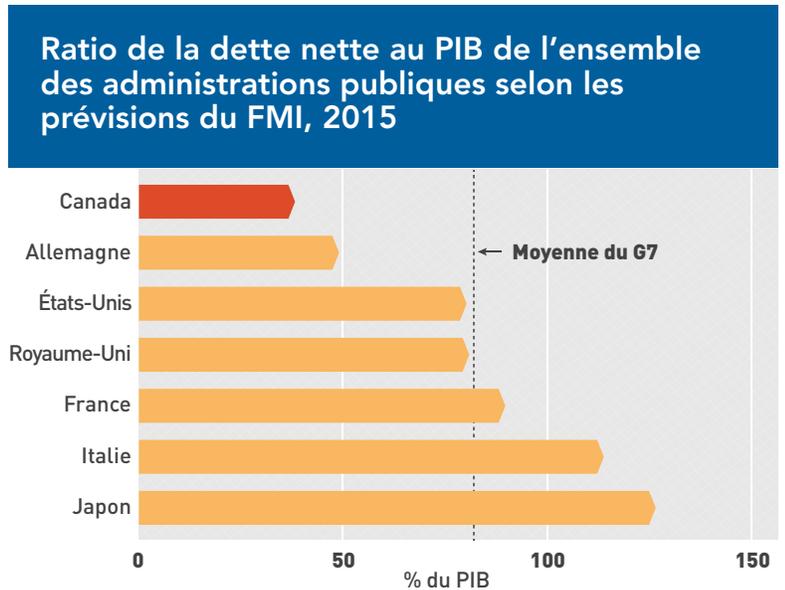
De plus, ce n'est pas sur la dette publique nette que le gouvernement paie des intérêts, mais bien sur la dette brute. Selon le plus récent budget, les frais de dette publique brute s'élèvent aujourd'hui à 25,7 milliards de dollars et s'élèveront à 35,5 milliards de dollars en 2020-2021<sup>4</sup>. Ce sont ces paiements d'intérêts qui empêchent les baisses d'impôts et limitent la marge de manœuvre du gouvernement, ce qui n'a rien à voir avec la dette nette<sup>5</sup>.

Lorsqu'on compare la dette publique brute du Canada à celle d'autres pays, le portrait est sensiblement différent. En utilisant la dette brute au lieu de la dette nette, l'endettement du Canada en pourcentage du PIB passe de 38 % à 90 %. Comme on peut le voir sur la Figure 2, le Canada se retrouve alors très près de la moyenne des autres pays du G7. La marge de manœuvre importante que prétend avoir le gouvernement fédéral lorsqu'il compare le Canada aux autres pays n'existe donc pas et ne permet pas de justifier les importants déficits à venir annoncés dans le budget.

## RÉFÉRENCES

1. Gouvernement du Canada, Budget 2016, déposé à la Chambre des communes par le ministre des Finances, 22 mars 2016, p. 270.
2. Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale : Croissance inégale Facteurs à court et long terme*, avril 2015, p. 171.
3. Gouvernement du Canada, *Budget 2015, Annexe 2 - Comparaisons internationales de la dette*, 21 mars 2015.
4. Gouvernement du Canada, *op. cit.*, note 1, p. 278.
5. Pour un argument similaire au sujet de la dette nette et la dette brute du Québec, voir Francis Vaillès, « Bonnes et mauvaises nouvelles sur la dette », *La Presse*, 29 mai 2015.

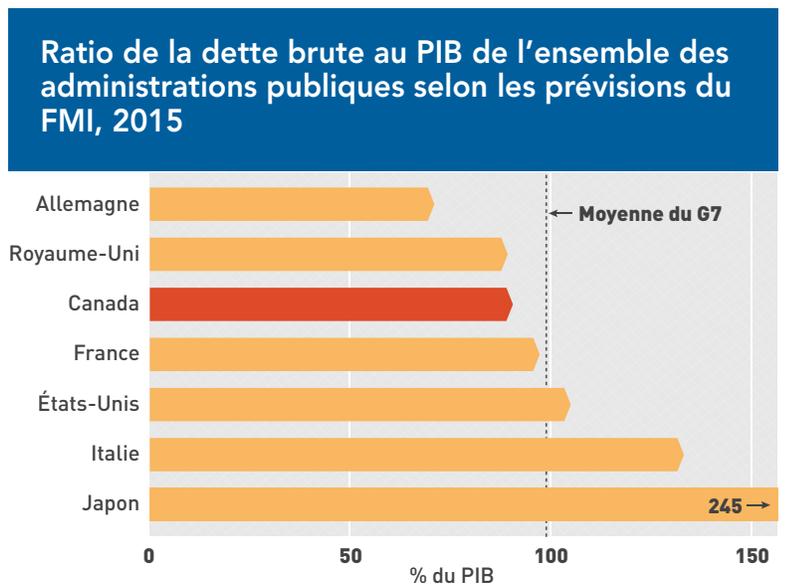
Figure 1



Source : Fonds monétaire international, *Moniteur des finances publiques*, octobre 2015, dans Gouvernement du Canada, *Assurer la croissance de la classe moyenne*, déposé à la Chambre des communes par le ministre des Finances, 22 mars 2016, p. 21.

Note : La moyenne du G7 est une moyenne arithmétique non pondérée.

Figure 2



Source : Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, base de données, octobre 2015.

Note : La moyenne du G7 est une moyenne arithmétique non pondérée.



Ce Point a été préparé par **Mathieu Bédard**, économiste à l'Institut économique de Montréal et titulaire d'un doctorat en sciences économiques d'Aix-Marseille Université et d'une maîtrise en analyse économique des institutions de l'Université Paul Cézanne, et **Youri Chassin**, économiste et directeur de la recherche à l'Institut économique de Montréal, et titulaire d'une maîtrise en sciences économiques de l'Université de Montréal. *La Collection Fiscalité de l'IEDM vise à mettre en lumière les politiques fiscales des gouvernements et à analyser leurs effets sur la croissance économique et le niveau de vie des citoyens.*

L'Institut économique de Montréal est un organisme de recherche et d'éducation indépendant, non partisan et sans but lucratif. Par ses publications, ses interventions et ses conférences, l'IEDM alimente les débats sur les politiques publiques au Québec et partout au Canada en proposant des réformes créatrices de richesse et fondées sur des mécanismes de marché. Il n'accepte aucun financement gouvernemental.  
IEDM 910, rue Peel, bureau 600, Montréal QC H3C 2H8 - T 514.273.0969 F 514.273.2581 iedm.org